

Le patrouilleur côtier de nouvelle génération (PCG NG) *Rozel* marque une étape clé dans la modernisation de la Gendarmerie maritime française, avec sa livraison récente à la Direction générale de l'armement (DGA) fin 2025. Ce bâtiment, premier d'une série de six unités construites par Socarenam, renforce les capacités de surveillance et d'intervention en mer pour des missions de police des pêches, de contrôle frontalier et de sauvetage en Manche et en outre-mer. Destiné à remplacer les anciens patrouilleurs classes Géranium et Jonquille, il allie endurance accrue, technologies modernes et respect des normes environnementales.

Le programme PCG NG émerge en 2022 d'un marché notifié par la DGA à un groupement piloté par Socarenam et CNN MCO, pour un montant maximal de 110 millions d'euros couvrant jusqu'à 6 unités. Lancé pour pallier l'obsolescence des patrouilleurs côtiers de la Gendarmerie, il répond à des besoins opérationnels accrus en matière de police maritime, dans un contexte de tensions sur les ressources halieutiques et de trafics illicites en eaux territoriales. Initialement prévue pour le second semestre 2024, la livraison du *Rozel* a pris du retard en raison de tests approfondis à Boulogne-sur-Mer, avant son arrivée à Cherbourg en juin 2025 et sa réception officielle par la DGA le 3 décembre.

Conçu par le bureau d'études Mauric, ce patrouilleur bénéficie d'une architecture optimisée pour une tenue à la mer supérieure, validée par des essais en conditions réelles de mer agitée. La construction, réalisée aux Ateliers Socarenam de Boulogne-sur-Mer, mobilise une chaîne industrielle française complète, de la coque en acier à la superstructure en aluminium, et intègre des fournisseurs comme CMR Group pour les équipements embarqués. Les cinq unités suivantes, dont la deuxième déjà en chantier, seront livrées entre 2026 et 2029, avec un déploiement progressif en métropole et en outre-mer.

Caractéristiques techniques

Long de 46 mètres pour une largeur de 8,5 mètres et un déplacement de 350 tonnes à pleine charge, le *Rozel* adopte une coque en acier renforcée et une superstructure en aluminium allégée, assurant robustesse et stabilité par tout temps côtier. Deux moteurs diesel de 1 640 kW chacun, conformes à la norme IMO Tier III pour la réduction des oxydes d'azote, propulsent l'unité via des hélices à pas fixe, atteignant 21 nœuds en vitesse maximale et 15 nœuds en allure de patrouille.

Son rayon d'action atteint 1 200 à 1 600 milles nautiques à 12 nœuds, avec une autonomie de sept jours sans ravitaillement, idéale pour des missions prolongées sans escale. La rampe arrière innovante facilite le déploiement d'une embarcation semi-rigide (ESAR) de 6,5 mètres filant à 40 nœuds, multipliant les capacités d'intervention rapide en mer démontée. Mise en œuvre par 15 gendarmes, complétés par 10 personnes supplémentaires, cette configuration optimise l'équipage pour des opérations intenses tout en minimisant la fatigue.

Équipé de deux radars – un de surveillance et un de navigation – associés à un système électro-optique, le *Rozel* assure une veille permanente à 360 degrés, même par nuit noire ou brouillard dense. Un espace dédié accueille un petit drone aérien pour étendre la zone de

surveillance au-delà de l'horizon radar, renforçant la détection de cibles discrètes comme les petits chalutiers illégaux ou les embarcations de migrants.

L'armement reste adapté à un rôle de police maritime : une mitrailleuse de 12,7 mm montée en tourelle et des fusils mitrailleurs MAG 58 de 7,62 mm pour l'appui feu rapproché. Ces moyens, combinés à l'ESAR, permettent d'intercepter des navires suspects sans escalade excessive, priorisant l'arraisonnement et la sécurisation des personnes. La plateforme intègre aussi des communications sécurisées et des outils de gestion de crise, pour une coordination fluide avec les préfets maritimes et la Marine nationale.

Missions opérationnelles et déploiement

Basé à Cherbourg, port d'attache principal, le *Rozel* remplace immédiatement les patrouilleurs Athos et Aramis, tout en initiant le renouvellement de la flotte côtière de la Gendarmerie maritime. Ses missions couvrent la protection des infrastructures portuaires, le contrôle des frontières maritimes, la police des pêches contre la surpêche et la recherche-secours en Manche, zone à fort trafic et risques environnementaux.

Polyvalent, il peut opérer en eaux intérieures ou en outre-mer, avec une adaptation aisée aux conditions tropicales via des options modulaires. Propriété de la Marine nationale mais mis en œuvre par la Gendarmerie sous autorité préfectorale, il incarne le statut de vedette de service public (PSP), alliant action répressive et service à la communauté maritime. Les essais en mer ont confirmé sa tenue à la mer exceptionnelle, validant les choix hydrodynamiques pour des interventions efficaces par force 6 ou plus.

Enjeux stratégiques et perspectives

Ce programme consolide la souveraineté française en matière de police des mers, face à la saturation des zones côtières européennes et aux défis posés par les flottes étrangères de pêche industrielle. En intégrant des technologies « *cleanship* » à faible impact environnemental, le *Rozel* répond aux contraintes des zones ECA (*Emission Control Areas*), aligné sur les directives européennes de décarbonation du transport maritime.

Pour Socarenam et Mauric, le succès du *Rozel* ouvre des perspectives d'export, avec un modèle scalable pour d'autres gendarmeries ou garde-côtes alliés. Les unités suivantes, potentiellement équipées de modules supplémentaires comme des senseurs acoustiques sous-marins, élargiront encore le spectre capacitaire. Au total, ces patrouilleurs NG garantissent à la Gendarmerie maritime une présence dissuasive et réactive, essentielle pour sécuriser 11 millions de km² de ZEE française, deuxième mondiale.